



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR

LE CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES
L'AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES

DOSSIER : AP1_n° 112

Intitulé du projet : « Promotion de l'apprentissage et sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France »

Porteur du projet : Conseil national des missions locales

Evaluateur du projet : CREDOC, CREST, DARES

Région(s) d'expérimentation : Projet national – 7 sites expérimentateurs :

- Tours
- Blois
- Orléans
- Le Mans
- Limousin
- Ain
- Roanne

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1^{er} avril 2010

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

Objectifs de l'expérimentation

Le projet « promotion de l'apprentissage et sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France » vise à la mise en place d'un **accompagnement renforcé des jeunes** dans le but de :

- Réduire les inégalités d'accès à l'apprentissage
- Augmenter le nombre de jeunes en apprentissage
- Diminuer le taux de rupture des contrats d'alternance
- Sécuriser les parcours des jeunes en permettant à ceux qui sont sans solution de rebondir sur une autre dynamique en leur proposant un nouveau parcours
- Sécuriser les entreprises qui accueillent les jeunes apprentis en recherchant à garantir la bonne fin des contrats
- Promouvoir sur le marché du travail la place des jeunes diplômés de l'apprentissage et favoriser leur accès à l'emploi durable
- Préparer les éléments constitutifs d'un guide d'accompagnement des jeunes vers et dans l'apprentissage, en vue d'une future dissémination

Le projet ne vise pas à créer des instances supplémentaires sur les territoires mais à **coordonner l'action des partenaires intervenant sur le champ de l'apprentissage et de l'insertion sociale et professionnelle** afin de sécuriser le parcours des jeunes apprentis et développer des pratiques innovantes dans la démarche d'accueil, d'orientation et de formation en s'appuyant sur les ressources spécifiques de la formation par alternance. Le but est de **créer un processus d'accompagnement renforcé continu et partagé au bénéfice des jeunes et des entreprises afin de prévenir les ruptures** ; cet accompagnement est basé sur deux phases, en amont et en aval de la signature du contrat d'apprentissage.

Cet accompagnement devrait permettre d'augmenter le nombre d'apprentis dans des filières véritablement choisies par eux, de diminuer le taux de ruptures des contrats et de permettre aux jeunes sans solution de rebondir sur une autre dynamique en leur proposant des solutions de parcours.

Public cible

Le projet s'adresse aux jeunes des différents sites expérimentaux souhaitant s'engager dans la voie de l'apprentissage que leur besoin soit une simple information sur l'apprentissage, une validation de projet professionnel, une réorientation, l'aide à la conclusion et au maintien en contrat ou la recherche d'un emploi durable.

Le public cible est constitué de jeunes soit encore scolarisés soit sortis récemment de l'éducation nationale, de ceux déjà suivis dans les Missions Locales, ou en contact avec des Centres d'Aide à la Décision, des Points A, des Chambres des Métiers et de l'Artisanat ou des Chambres de Commerce et d'Industrie ou en contact avec tout autre partenaire en charge de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

Territoires d'expérimentation et partenariats

L'expérimentation se déroule sur **7 sites à échelle territoriale variable** (département, pays, communauté d'agglomération) : Tours, Orléans, Blois, Le Mans, Limousin, Ain, Roanne.

La **dominante partenariale est une dimension essentielle du projet**. L'expérimentation est fondée sur l'action conjuguée des acteurs locaux de la formation initiale depuis la période de scolarisation jusqu'à l'alternance et des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle met en synergie les actions des Chambres consulaires, des Missions Locales, des Centres de Formation d'Apprentis, de l'Education nationale.

2. Modalités opérationnelles et organisation du projet

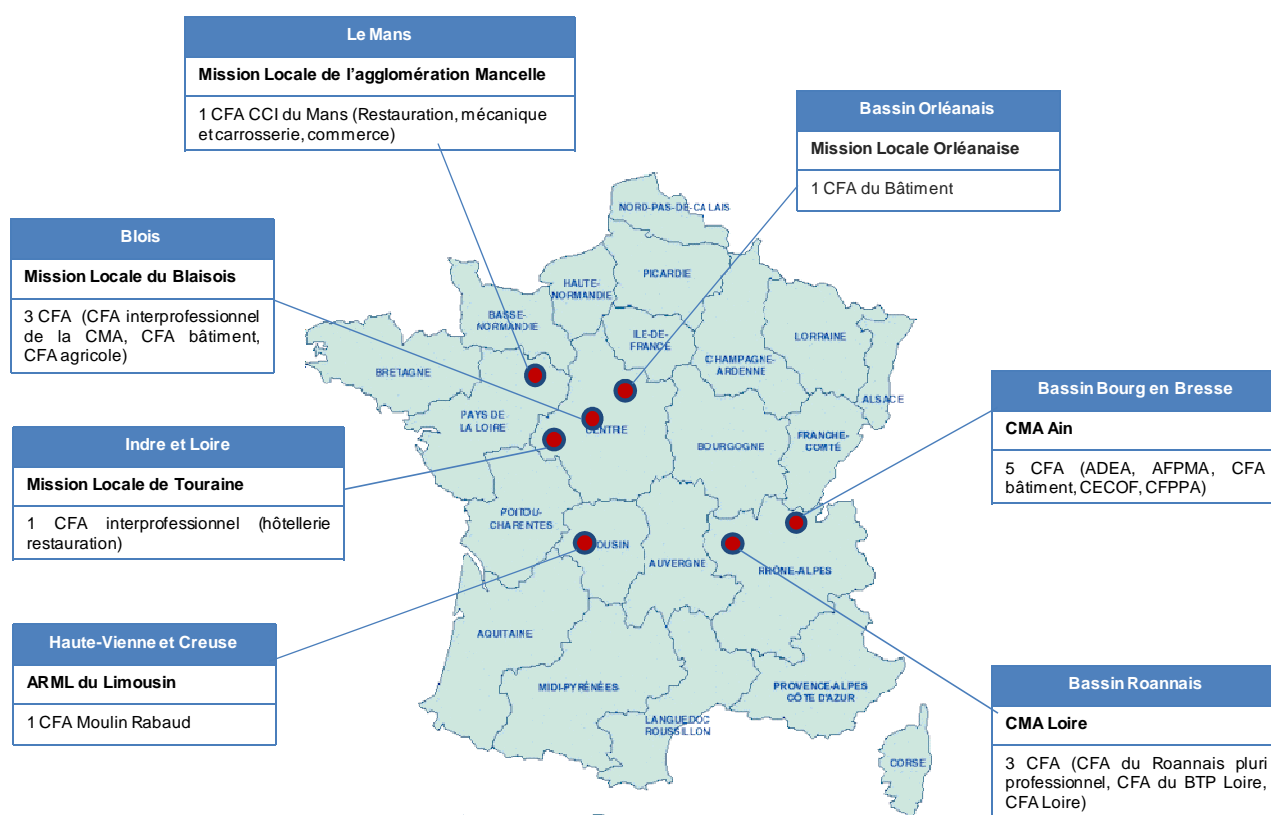
2.1 Modalités opérationnelles au niveau local

a) Un projet construit localement en fonction des coopérations possibles

Le projet « Promotion de l'apprentissage et sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France » est un projet mis en place sur 7 sites dans 4 régions de France métropolitaine.

Dimensionné au niveau local en fonction des partenariats possibles et adapté aux réalités de chaque site, le projet est porté localement soit par des missions locales, soit par des chambres de métiers et de l'artisanat. Il est mis en place en lien étroit avec les partenaires du projet sur le territoire.

Les sites expérimentateurs, le porteur local et le nombre et type de CFA sont représentés dans la carte ci-dessous.



S'il n'est pas possible de rappeler l'ensemble des partenaires du projet sur la carte, celle-ci reflète néanmoins la diversité des projets et des partenariats locaux. En effet, si tous les sites réunissent des partenaires tels que les missions locales, les chambres de métiers et de l'artisanat, les chambres de commerce et d'industrie, les CFA, le nombre de partenaires et les relations entre eux sont fonction notamment :

- de l'historique du territoire et de l'existence préalable des partenariats en local
- du contexte économique
- du nombre de CFA partenaires et du type de métiers choisis dans les formations (en lien avec les réalités de territoire)

Les partenariats avec d'autres structures comme l'éducation nationale (MGI, CIO, Inspecteur d'académie...) ou encore la région sont variables d'un territoire à l'autre.

b) Une organisation locale à partir d'un socle commun

L'expérimentation apprentissage est construite autour d'un socle commun visant à atteindre trois objectifs :

- Le maillage renforcé des acteurs pour assurer la fluidité des parcours de jeunes accompagnés en service plus depuis l'information jusqu'à l'accompagnement social et professionnel renforcé
- La recherche et centralisation d'offres correspondant aux besoins spécifiques des jeunes du groupe service plus
- L'accompagnement renforcé du jeune vers et dans l'apprentissage avec l'attribution d'un référent unique, un suivi régulier du jeune et un rôle de médiation entre ce dernier et l'employeur

Un service d'accompagnement renforcé, ou « service plus » pour les jeunes tirés au sort dans le groupe expérimental, est décliné au niveau local autour de cinq grandes étapes :

- Accueillir et informer
- Découvrir et faire valider un projet professionnel
- Accompagner les jeunes dans leur démarche
- Sécuriser le parcours de l'apprenti
- Insérer et pérenniser en emploi durable l'apprenti dans l'entreprise

Une plateforme multi-partenaire ou un lieu d'accueil et d'information, permettant en amont d'accueillir les jeunes faisant vœu d'apprentissage et de mettre en œuvre le tirage aléatoire, a été mis en place sur chacun des sites.

Les modalités de mise en œuvre et le détail des prestations du service plus ont ensuite été définis par chaque site en fonction de leur contexte local, en assurant toujours une distinction claire avec le droit commun.

Chaque site a mis en place un comité de pilotage local et est responsable de la mise en œuvre de l'expérimentation sur son territoire.

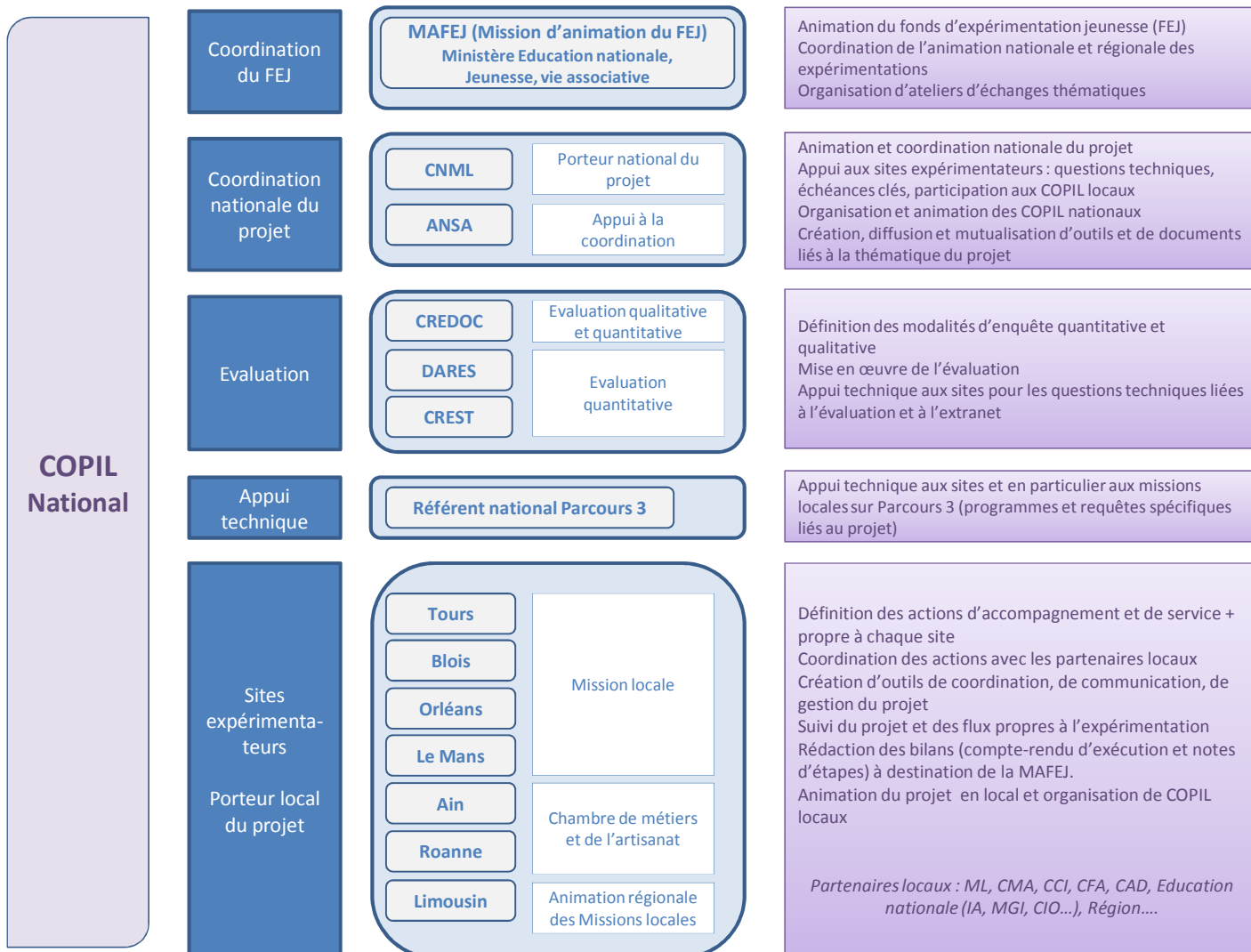
Le porteur local est en charge de l'animation du dispositif et de la construction de la démarche avec les partenaires du projet. Ils définissent ensemble l'adaptation du modèle général de l'expérimentation à son contexte particulier au niveau local.

2.2 Modalités opérationnelles au niveau national

La coordination des actions mises en place sur chacun des sites, et le lien entre le projet global et ses déclinaisons territoriales, sont effectués par le Conseil National des missions locales avec l'appui de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.

Afin de donner une cohérence globale au projet, des comités de pilotage nationaux sont organisés régulièrement, en moyenne tous les deux mois. Ces comités de pilotage regroupent les instances de coordination, les évaluateurs, les représentants de l'Etat le cas échéant et les porteurs et référents locaux du projet. Ils sont l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des projets et les difficultés rencontrées, échanger et mutualiser les outils et les bonnes pratiques, préciser les éléments administratifs et les échéances liés au projet.

Le format des Comités de pilotage nationaux tend à évoluer vers davantage de temps d'échanges et de mutualisation, ceci afin de répondre aux demandes et besoins des sites. Les questions techniques et administratives, de cadrage ou d'évaluation, sont traitées le plus en amont possible afin de laisser davantage de temps d'échanges entre les sites le jour des réunions du comité de pilotage.

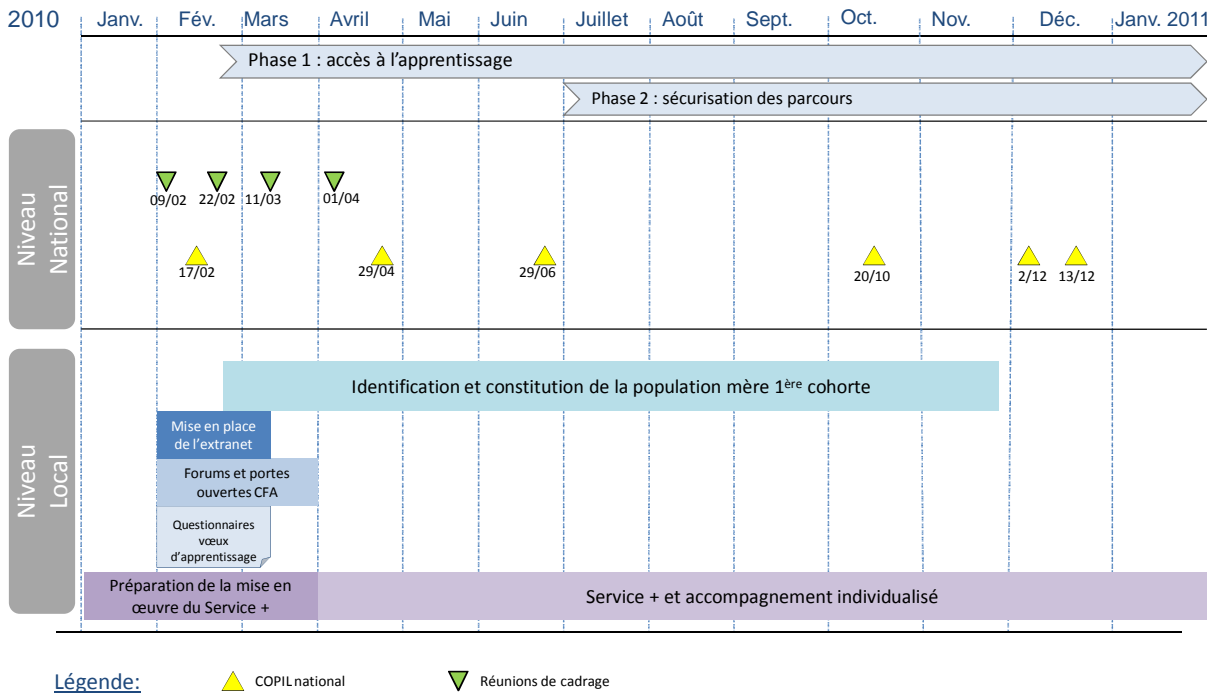


2.3 Evaluation et calendrier de l'expérimentation et de l'évaluation

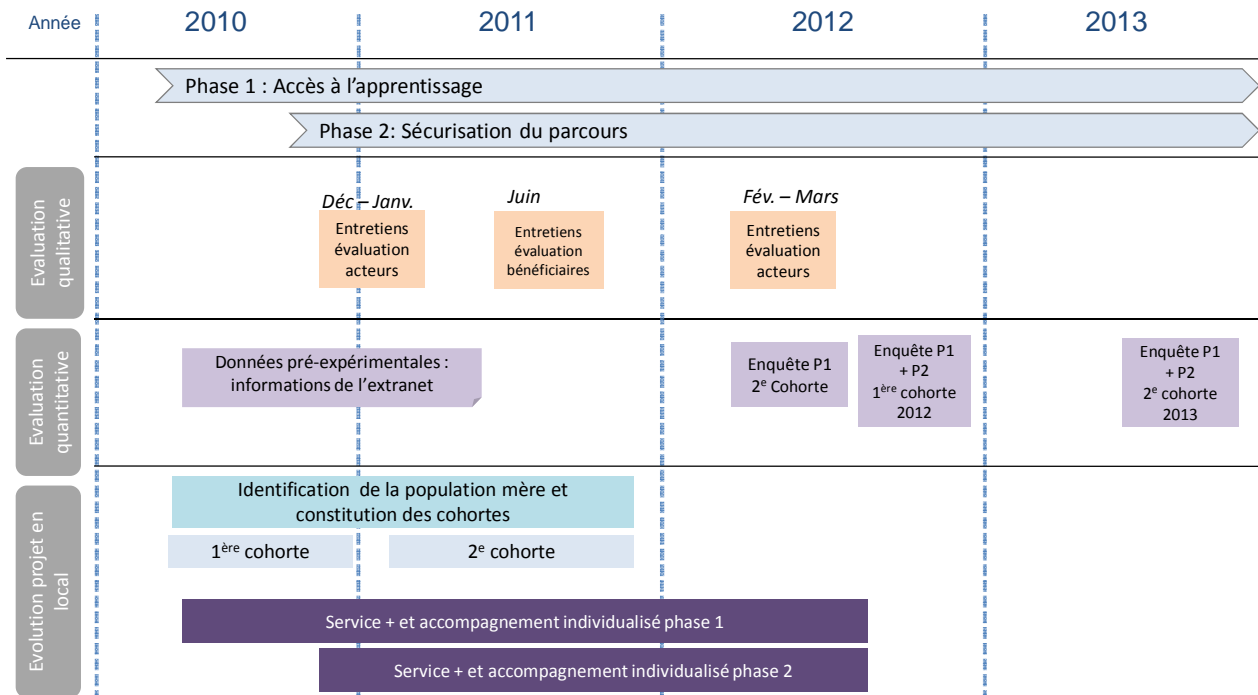
Les deux schémas ci-dessous présentent le calendrier des actions et des réunions pour l'année 2010 au niveau national, et le calendrier de l'évaluation du projet.

Le projet sera en effet évalué de manière quantitative et qualitative par le biais d'enquêtes téléphoniques auprès des bénéficiaires, et par des entretiens auprès de certains acteurs et bénéficiaires du « service plus » sur des territoires préalablement identifiés.

Macroplanning expérimentation apprentissage



Calendrier de l'expérimentation et de l'évaluation



2.4 un appui technique au projet : suivi et assistance P3

La mise en œuvre de l'expérimentation « Promotion de l'apprentissage et sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France », pilotée par l'Ansa et le CNML, nécessite la mise en place de programme dans Parcours 3 afin de

1. repérer les jeunes qui seront suivis par un référent de la mission locale
2. effectuer des requêtes nominatives des jeunes (par numéro P3)
3. de les apparier par la suite aux informations contenues dans l'extranet.

Pour assurer une mission d'assistance technique aux différents sites, il a été demandé au référent P3 de la Mission locale Jeunes du Bassin Annécien d'accompagner techniquement les sites afin d'aider à l'élaboration de programmes dédiés. La possibilité d'avoir un référent P3 pour cette opération est en effet une plus-value pour l'ensemble des sites d'expérimentation et pour l'évaluation des impacts d'actions mises en œuvre.

Cette mission d'assistance est portée par l'URML Rhône-Alpes.

L'assistance P3 permet de centraliser l'ensemble des questions et de fournir une hotline aux différents sites en fonction des outils spécifiquement développés.

Cela permet aux membres du comité de pilotage national d'avoir un interlocuteur en fonction des questions techniques précises : quel identifiant P3 reprendre dans l'extranet développés par l'équipe des évaluateurs ? etc.

Enfin, en fonction de l'évolution du déroulement de l'expérimentation sur les différents sites, il peut y avoir des besoins en requêtes différentes d'un site à l'autre. L'assistant P3 est en mesure de les construire et de les diffuser par la suite à l'ensemble de sites.

3. Etat d'avancement

Trois thématiques clés seront déclinées afin de montrer comment le contexte de l'expérimentation crée un cadre permettant de réunir plusieurs partenaires du champ de l'alternance et de l'insertion des jeunes auprès d'un public cible, afin de développer des actions innovantes pour promouvoir l'apprentissage et prévenir les ruptures.

Pour rappel, le projet a été construit autour de deux phases principales :

- **La phase 1 vise à améliorer l'accès à l'apprentissage des jeunes** (information, orientation, validation du projet professionnel...)
- **La phase 2 a pour objectif d'accompagner le jeune une fois qu'il a signé son contrat d'apprentissage** afin de prévenir les ruptures ou proposer des solutions aux jeunes en cas de rupture

La construction et consolidation du partenariat dans ce projet sont essentielles, et constituent un axe transversal à l'ensemble du projet. Si le caractère non pérenne d'une expérimentation permet de tester des actions et de décider à terme de les maintenir ou non, il permet néanmoins de créer des partenariats nouveaux ou de consolider des coopérations existantes de façon plus solide.

a. Les flux : globalement, population mère, « service plus » et droit commun

Cette expérimentation bénéficie d'une évaluation à partir d'un tirage au sort aléatoire. La population mère, qui fera l'objet de cette évaluation tant quantitative que qualitative, est constituée de jeunes bénéficiant des services d'accompagnement renforcé (ou « service plus ») et de jeunes bénéficiant des services de droit commun.

Au 31 décembre 2010, la population mère constituée atteint près de 1500 jeunes au niveau national, constituée de jeunes scolarisés en 3ème, jeunes ayant quitté le système de formation initiale, jeunes à la recherche d'une formation ou d'un emploi.

Cette population a pu être composée à partir de différentes modalités de mobilisation et d'information auprès des publics cibles.

L'effort conjugué des pilotes que ce soit la mission locale ou la CMA associée aux autres partenaires directs du projet (CAD, CFA, CMA,CCI...) et avec le concours des partenaires plus indirects, présents dans le montage local du projet, ont permis d'alimenter les cohortes malgré le démarrage tardif du projet.

En effet, sur certains territoires, la population mère a été composée assez tardivement, soit au mois d'avril, une fois le démarrage de l'expérimentation validé, et après la fin de l'étude de faisabilité. Or, une grande partie des actions d'information et de promotion de l'alternance se déroule dès le début de l'année civile en cours.

Sur chaque site, la population mère atteint 200 jeunes, sauf sur un site, où cette dernière est composée de 130 jeunes. A l'issue des tirages au sort sur chaque site, quatre sites ont un groupe plus important en accompagnement « droit commun » et trois sites ont un groupe plus important en « service plus ».

Au total, plus de 800 jeunes bénéficient ainsi des actions d'accompagnement renforcé (ou « service plus »).

Bien que certains temps soient privilégiés pour identifier les jeunes qui font émettent un vœu vers l'apprentissage (par exemple, les journées portes ouvertes des CFA qui ont lieu au premier trimestre de l'année civile), les sites ont tenté de lisser la constitution des cohortes à l'année afin d'avoir des publics plus diversifiés. Cette gestion des flux reste néanmoins complexe à mettre en place (comment définir quels sont les jeunes qui seront entrés dans l'extranet pour la sélection aléatoire en cas d'afflux massif pendant une période donnée ?) et nécessite de diversifier les modalités d'information et d'identification des jeunes. En ce sens, la diversification des partenariats et ***la sensibilisation des acteurs de l'éducation nationale en particulier constitue une réelle plus-value, et reste un objectif à atteindre ou à renforcer pour l'année 2011.***

Notons toutefois qu'une des caractéristiques du public cible est d'être particulièrement volatile : il est parfois difficile de rentrer en contact avec les jeunes ayant donné leur coordonnées. Cela est d'autant plus important dans la constitution des groupes pour mettre en place la phase 1, si l'action proposée n'est pas directement en phase avec les étapes clés de promotion de l'alternance et de sensibilisation des publics.

Par ailleurs, pour la seconde année d'expérimentation, le travail d'identification plus en amont dès janvier ou février sera plus aisé s'il est en lien avec le calendrier global de l'orientation dédié à l'alternance.

b. Bilan des actions d'accompagnement en « service plus »

La promotion de l'apprentissage

Les actions mises en place cette année ont **permis aux partenaires associés au projet de construire ensemble une offre de service en direction des publics cibles.**

Durant la phase de déploiement des actions de la phase 1, les missions locales et les CAD, mais aussi la CMA quand celle-ci est pilote, rentrent pleinement dans le champ de l'orientation et l'information sur les filières de formation par apprentissage.

Au premier niveau, des actions de visites de CFA, des participations aux journées portes ouvertes, constituent un premier travail de ***sensibilisation***. Le repérage de certains jeunes (élèves toujours scolarisés, mais aussi en situation de décrochage) ont pu être parfois orientés par les partenaires du projet tels que la MGI. En région Centre, le projet « assure ta rentrée » a permis de mener ce repérage et d'orienter quelques jeunes.

La deuxième partie de la phase 1 se concentre autour de **l'accompagnement** des jeunes dans leur projet : diverses actions d'accompagnement (ateliers collectifs, accompagnement individuel, semaine d'immersion en alternance pour les jeunes scolarisés...) ont été mises en place afin de soutenir le jeune dans la construction et la validation de son projet, la recherche d'un contrat d'apprentissage et de l'aider à résoudre les questions concrètes qui constituent souvent des freins à l'accès à l'apprentissage (mobilité, logement...)

Ce travail individualisé ou collectif permet au jeune de valider ou redéfinir son projet, et aux pilotes locaux de mener des actions conjointes au sein des différentes structures ou en proposant une plateforme commune localisée parfois au CAD, à la CMA. Pour autant, la plateforme qui peut réunir plusieurs acteurs n'a pas parfois désigné de lieu support.

Quand les **stages en entreprise** (« semaine d'immersion » ou alternance temps en entreprise et temps en formation) ont pu être concrétisés, cela a permis d'apporter une véritable plus-value dans le suivi des jeunes, dans la maturation de leur projet. Ces stages en amont de la recherche d'une entreprise contribuent à mieux appréhender ce qu'implique la formation en alternance et à mieux préparer les jeunes à l'apprentissage.

Par ailleurs, l'un des objectifs de l'expérimentation visait également à mettre en place des **actions durant l'été** afin de répondre aux besoins des jeunes en termes d'orientation et d'accompagnement durant cette période qui souvent constitue une période de « décrochage » de la part des jeunes non suivis.

Des actions estivales ont pu être prévues et certaines telles que des visites en CFA ont pu être organisées, mais l'on constate des difficultés à les mettre en place. Pédagogiquement, les actions ont un intérêt, mais leur mise en œuvre peut se révéler complexe en terme de disponibilité des acteurs : disponibilité des professionnels lors de périodes de congés, fermeture des CFA, difficultés dans la constitution des groupes de jeunes.

Une réflexion entre les différents partenaires du projet sera à organiser en 2011 afin de définir des actions cohérentes et possibles à mettre en œuvre durant cette période.

Enfin, concernant les sorties des jeunes de Cette première phase d'accompagnement il serait difficile de donner une approche quantitativement stabilisée des sorties de jeunes de cette phase dans la mesure où chaque site ne va pas exactement les comptabiliser de la même façon.

Un certain nombre de jeunes ont effectivement signé un contrat d'apprentissage, d'autres ont été réorientés ou rescolarisés, d'autres encore ont refusé d'être accompagnés. La **mobilisation des familles**, expérimentée sur certains sites, constitue également un plus car cela permet de renforcer le soutien du jeune dans son choix d'orientation, en plus de l'accompagnement partenarial renforcé.

La sécurisation des parcours

Cette phase consacrée au suivi des jeunes dans leur parcours d'apprentis prend le relais de la précédente phase d'accompagnement vers l'apprentissage et fait intervenir les acteurs du projet avec les CFA partenaires. Les CFA sont alors mobilisés aux côtés des missions locales et des CMA, quand elles sont pilotes, afin de proposer un suivi renforcé aux jeunes.

Globalement, l'offre de service construite pour cette étape est de trois ordres : un suivi individualisé, afin d'aider le jeune dans son parcours, des ateliers collectifs où sont regroupés les jeunes en « service plus », des actions de médiation afin de faire le lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage. Parfois l'action de médiation est assurée par la personne référente de la plateforme et peut être également activée auprès des formateurs du CFA...

Le **suivi en entreprise** quand le jeune est nouvellement apprenti est également renforcé. Ce suivi deux mois avant la signature effective du contrat, permet au jeune d'être accompagné dans le démarrage de son parcours et de prévenir ainsi les risques de rupture ou d'abandon.

Les constats qui remontent pour le déploiement de cette phase font état des difficultés rencontrées pour réellement mettre en place certaines actions. Le décalage de calendrier a pu générer des retards dans la mise en place des actions prévues : la médiation en entreprise n'a pu se faire parfois car elle était conditionnée à un recrutement qui n'était plus possible dans les délais envisagés.

Parfois, et au vu du caractère nouveau de ce processus de suivi, les entreprises ont eu du mal à identifier clairement l'intervention d'une personne « tierce » dans le suivi des jeunes.

Cela pose plus précisément **la légitimité à intervenir auprès de tel ou tel acteur en fonction de sa structure d'origine**. En amont, si au sein de la plateforme apprentissage, les actions de chacun n'ont pas été assez discutées et actées, cela peut générer des crispations ou des difficultés de positionnement : cela peut être une difficulté pour la mission locale de faire des visites en entreprises sur un site, ou de créer des liens de coopération réelle avec les CFA (dépasser le stade du suivi d'informations). Les **visites en binômes** (exemple CFA et ML) permettent de légitimer la mission locale, alors que le CFA est un acteur identifié par les employeurs dans le cadre des formations par alternance.

D'autre part, l'intervention croisée de la part de la mission locale et du CFA lors des ateliers ont pu faire émerger de nouvelles modalités de travail. Les ateliers sont menés conjointement avec des formateurs du CFA et des conseillers de la mission locale.

Cela demande une réflexion et une organisation pédagogique qui ont parfois dû être rediscutées lors de leur mise en place afin que cela s'intègre soit sur les temps pédagogiques, ou en parallèle de l'emploi du temps quand le jeune est en cours au CFA.

Ces éléments analysés par les porteurs locaux feront l'objet d'une redéfinition de la place de chacun des acteurs et permettra de mieux affiner la complémentarité d'action de chacun dans ce suivi.

c) Partenariats : axe transverse du projet

Un partenariat basé sur des coopérations existantes

Afin de construire les plateformes mobilisant les missions locales, les CFA, les CMA, les CAD, et l'Education Nationale, les pilotes se sont appuyés sur des partenariats existants ou qu'ils ont été amenés à développer. S'il existe antérieurement des contacts entre les missions locales et les CMA, ainsi qu'avec les CFA, **l'expérimentation sociale en cours a permis néanmoins de réfléchir à des nouvelles modalités de travail**. Comités de suivi technique, comités de pilotage restreint ou élargi mobilisent également les représentants institutionnels présents et invités (IA pour l'EN, Direcctes, DRJSCS, Conseil Régional).

Un partenariat qui se développe à partir de nouvelles collaborations

Au-delà des partenaires directs du projet, d'autres acteurs plus périphériques ont pu adhérer progressivement au projet.

Il s'agit alors d'un **rapprochement progressif de la part des acteurs éducatifs** ; des liens ont pu être renforcés entre les CIO et les missions locales, mais aussi avec les MGI : en amont dans le repérage des jeunes en situation de décrochage, mais aussi en aval, quand des solutions de re-scolarisation sont étudiées, quand une réorientation vers les dispositifs de la MGIEN sont accessibles.

Une meilleure connaissance des acteurs et des actions complémentaires

L'un des objectifs clés du projet d'ensemble était aussi de **monter des actions communes à chaque étape du projet**. Les projets locaux peuvent avoir des appellations différentes : « du goût pour l'apprentissage » à Tours, mais aussi « Pass Bat » à Orléans, « PAS ou Plateforme d'Apprentissage Sécurisé » en Rhône-Alpes...

Cette plateforme peut prendre des contours différents : dans le cadre des actions de promotion de l'apprentissage (phase 1), les informations collectives peuvent être animées par plusieurs acteurs et faire intervenir des conseillers de missions locales aux côtés du CIO, au sein du CAD.

L'ensemble des acteurs qui l'ont expérimenté identifient la présence / délocalisation du référent mission locale au cœur du CFA comme un atout majeur.

C'est aussi le cas dans la phase consacrée à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours : créer des actions communes c'est aussi intervenir ensemble dans les CFA lors d'étapes pédagogiques communes, en proposant des permanences d'accueil ou des ateliers aux côtés des temps de formation au sein des CFA voire intégrés dans le programme pédagogique.

Sur certains territoires, **des groupes techniques de travail multi partenariaux** se sont mis en place afin d'élaborer des fiches de suivi, des outils en ligne, des référentiels mais aussi des contenus pédagogiques ou des interventions croisées.

L'accent sur la communication entre les acteurs du projet n'est pas négligeable et constitue un axe à renforcer pour l'année à venir ; les sites ont construit des outils de pilotage et de liaison, les procédures sont établies mais l'identification du rôle de chacun, la fluidité dans la circulation des informations sont encore à renforcer.

Un partenariat au service d'actions pédagogiques innovantes se développe quand les acteurs ont bien préparé, anticipé les interventions de chaque structure en amont.

En ce sens le **cadre de l'expérimentation permet de consolider des coopérations nouvelles bénéfiques pour renforcer leur action respective et commune en faveur de l'apprentissage.**

Globalement, les partenaires locaux et régionaux de chaque projet local sont assez mobilisés. Lors des comités de pilotages sur sites, la participation des acteurs institutionnels se renforce. Sur l'un de sites participant à l'expérimentation, il s'agit de l'avancée la plus caractéristique. Après une rencontre avec l'Inspecteur d'académie du département, une circulaire parue en octobre 2010 à l'attention des chefs d'établissement indique que 30 à 50 jeunes pourront participer à une semaine de découverte de l'alternance et auront la possibilité d'être informés de l'expérimentation. Cette action doit être concrétisée en 2011.

A contrario, s'il existe parfois des conventions en cours entre l'éducation nationale et les missions locales, visant à faciliter le repérage durant l'année scolaire des jeunes en situation de décrochage pour les orienter vers le projet local, force est de constater au vu du faible nombre de jeunes et de la période tardive à laquelle ils ont été orientés (juillet) qu'il sera nécessaire de travailler en 2011 sur cet aspect là. **Le point sur le partenariat de l'année écoulée a permis d'identifier dysfonctionnements et d'envisager des pistes de progrès pour rendre plus cohérentes les actions ciblées en lien avec le calendrier de l'orientation.**

Conclusion générale

Cette première année d'expérimentation a fait naître des coopérations nouvelles. Sur le territoire local, chacun des acteurs peuvent se connaître de par la proximité ou la complémentarité de leur champ d'action. Le projet porté par chacun des sept sites mobilisés a permis de travailler sur de nouvelles modalités de travail en commun.

L'accompagnement du jeune vers l'apprentissage et pendant son parcours mené ici, se développe dans toutes ses dimensions avec l'intervention partagée et concertée des CFA, des CAD, des CMA, des missions locales et plus largement avec les représentants et partenaires locaux de l'Education nationale (IA/ IEN-IO¹, CIO, MGI, chefs d'établissement) .

La construction progressive de cette culture commune, l'enrichissement des actions par les regards croisés, la mutualisation des pratiques et la capitalisation des connaissances, ainsi que la mise en place de nouvelles pratiques collectives et de nouveaux modes de collaboration s'inscriront dans la durée sur chacun des territoires et ces liens constitueront un véritable atout pour l'amélioration des services apportés aux jeunes souhaitant s'orienter vers une formation en apprentissage.

La constitution de ces réseaux d'acteurs en plateforme dédiée à l'accès à l'apprentissage a permis au-delà d'une meilleure connaissance respective de mener des actions communes, nouvelles. L'ingénierie pédagogique, la mise en place d'outils communs ont rythmé les réunions de travail et les comités de pilotage sur chacune des pistes.

Les réajustements ont été nombreux cette année : adaptation au calendrier décalé, redéfinition de la place des acteurs, interventions communes dans l'information ou le suivi auprès des jeunes.

L'accompagnement qui est proposé aux jeunes dans le cadre du « service plus », vise à mieux mobiliser le jeune en amont d'une orientation vers l'apprentissage : mieux connaître le monde de l'entreprise et le rythme d'une formation en alternance, être guidé dans les différentes étapes de son projet. L'écoute et le dispositif de tutorat individuel permet aussi de prévenir les difficultés qui peuvent être rencontrées, que ce soit d'ordre pédagogique ou plus largement liées à la vie quotidienne de l'apprenti (mobilité, hébergement, questions de santé...).

Malgré un calendrier resserré, les flux mobilisés pour cette expérimentation correspondent pour la plupart aux objectifs quantitatifs que les différents sites avaient prévus. La recherche des entreprises a pu être parfois plus difficile qu'initialement prévue, au vu d'un contexte économique qui sur certains territoires a vu le nombre d'offres en apprentissage diminuer.

L'année 2010 peut être considérée comme une phase d'« expérimentation dans l'expérimentation ». Elle a permis de jeter les bases du projet, caler le projet en local et au niveau national, mettre en place les partenariats, construire les procédures, outils et actions à destination du public cible.

En tirant les enseignements de cette première cohorte, les sites pourront ainsi cibler les points à renforcer pour améliorer les services auprès des jeunes de la seconde cohorte.

En 2010, certains freins au développement du projet ont pu être identifiés. En 2011, et à partir de ces difficultés, les pistes à renforcer peuvent être les suivantes :

- Démarrer plus en amont et en phase avec la recherche d'information des jeunes sur l'alternance
- Avoir une meilleure appréhension des flux rentrant dans l'accompagnement renforcé
- Consolider les partenariats directs et indirects
- Renforcer des actions de coopération avec l'Education Nationale
- Assurer une meilleure fluidité dans les communications partenariales
- Apporter un appui pour une recherche /prospection d'entreprise plus aisée
- Définir des actions spécifiques pour éviter les ruptures et les abandons durant la période estivale.

¹ Inspecteur de l'Education Nationale, chargé de l'information et de l'orientation

Zoom : quelques bonnes pratiques innovantes identifiées sur les projets

La première année d'expérimentation a permis d'identifier certaines bonnes pratiques mises en place au niveau local

A noter : ces quelques pratiques ne sont en rien exhaustives et ne reprennent pas l'ensemble des actions innovantes mises en place sur chacun des sites

- **Accueillir et informer**
 - Actions d'informations envers les familles à Tours
 - Informations collectives et visites de CFA à suivre pour les jeunes en Limousin

- **Découvrir et faire valider un projet professionnel**
 - Plateforme commune à la chambre de métiers et intervenant dédié mission locale à Bourg-en-Bresse
 - Immersion en entreprise en Limousin et à Blois
 - Rencontres et mises en situation pratique en atelier avec des apprentis en contrat d'apprentissage à Orléans
 - Constitution de groupes pour un accompagnement collectif **multi-sites**

- **Accompagner les jeunes dans leur démarche**
 - Ateliers de recherche de maître d'apprentissage en Limousin
 - Organisation d'ateliers budget et santé au Mans
 - Evaluation des savoirs de base **multi-sites**

- **Sécuriser le parcours de l'apprenti**
 - Valorisation des expériences et repérage progressif des acquis à Tours : e-portfolio de compétences, intégration dans le programme de formation de séquences de préparation et d'exploitation des périodes de travail en entreprise
 - Rencontre tripartite entre le Conseiller mission locale, le gestionnaire des apprentis et le jeune en Limousin
 - Tutorat individualisé **multi-sites**

- **Renforcer les partenariats**
 - Outil en ligne dédié et conçu spécialement pour l'expérimentation à Orléans : plateforme de partage d'informations pour le suivi des jeunes de façon partagée (mission locale, CFA, employeurs, jeunes).
 - Mobilisation de l'éducation nationale sur une action ciblée et concrète au Mans et à Blois
 - Mise en place de groupes de travail techniques pour la création d'outils : Mission locale, chambre de métiers et CFA à Bourç en Bresse